qu'une ville souscrira pleinement aux principes de l'urbanisme, cette science pratiquée depuis longtemps par les générations qui nous ont précédés, mais dont nos savants modernes ont formulé les lois.

L'essor incessant des industries manufacturières, le développement continuel des transactions commerciales ont accru les agglomérations citadines au dépens des populations rurales. Aussi, la question s'est-elle posée, identique et immuable à diverses époques, pour les grandes villes, du développement du territoire, soit par la transformation d'anciens quartiers, soit par l'augmentation des surfaces bâties. Ces augmentations, ces agrandissements successifs contribuèrent-ils, toujours et partout, à l'embellissement des cités? Il serait téméraire de l'affirmer. Entrepris ordinairement par lots restreints, ces agrandissements et ces modifications eurent, jusqu'à nos jours du moins, ce défaut capital, le manque d'unité, défaut inhérent à tout œuvre conçue en dehors d'un plan général. C'est ce qui donne à la plupart de nos villes cet aspect décousu, désordonné, qui fait de chacune d'elles une agglomération de bourgs hétéroclites, une mosaïque composée de quartiers dissemblables qui se refuse à toute idée d'ensemble.

C'est une des qualités particulières de Lyon que d'avoir échappé à ce grave défaut, et c'est peut-être cette qualité qui donne à notre ville cet aspect de cité bien assise, bien ordonnée et bien construite qui lui est généralement reconnu. Sa situation topographique est pour beaucoup dans cette réputation, mais une part en revient aussi à un esprit génial, Jean Antoine Morand, qui, au milieu du dix-huitième siècle, à une époque où Lyon était encore confiné dans l'espace restreint de la presqu'île et sur les bords étroits de la rive gauche de la Saône, eut la prescience merveilleuse de l'importance que devaient prendre, plus tard, les vastes territoires, délaissés et incultes, de la rive gauche du Rhône.

G

Mais avant que d'arriver à Morand et à son prophétique Projet d'un plan général de la ville de Lyon et de son agrandissement en forme circulaire